



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

Préfecture des Deux-Sèvres

19 JUN 2018

SCSI

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHESION SOCIALE ET  
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**L'Inspecteur de l'Environnement,  
à**

**Pôle de la Protection des Populations  
Mission Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville  
CS 58434  
79024 NIORT Cedex  
Tel : 05 49 17 27 00  
Fax : 05 49 17 27 96  
Courriel : [dcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr](mailto:dcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr)

Ouverture des bureaux :  
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

Madame le Préfet des Deux-Sèvres  
Service de la Coordination des Politiques  
et d'Appui Territorial  
Pôle Environnement  
BP 70000  
79099 NIORT CEDEX

Affaire suivie par : Claudie DEVAUX  
N/Ref : CD/JD 2018 01682

Niort, le 18 juin 2018

Objet : Déclaration dossier IED Conforme

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de réexamen de l'élevage IED suivant :

EARL BOCADINDES  
Numéro SIIIC : 0579.00477  
SIRET : 75079846400012

Adresse de l'exploitation : Beaubreau  
79320 MONCOUTANT

Adresse administrative : Beaubreau  
79320 MONCOUTANT

et à son instruction technique finalisée le 18 juin 2018 date de passage à l'état « Transmis Préfecture », nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :  
Pour le Directeur Départemental et par délégation,  
Le Chef de la Mission Environnement Biologique

L'Inspecteur de l'Environnement

  
Jean-Louis HERAUD



Claudie DEVAUX

